

**Circonscription de PAIMPOL**17 rue Beauport - Kéridy  
22500 PAIMPOL**ECOLE PUBLIQUE de :**  
**RPI YVIAS-KERFOT**

Date : 13 février 2024

Durée : 2h

Présidence assurée par : Mme Ravily et Mme Frey.

Étaient présent(e)s :

	KERFOT	YVIAS
<b>Enseignants</b>	Mme MELIKIAN Mme RAVILY	Mme BEAUME Mme FREY
<b>Parents</b>	M. GALIN Mme LE BAIL	Mme BEST
<b>Mairies</b>	Mme SAMSON-RAOUL	Mme EON M. Le MEUR

<b>Excusé(e)s</b>	Mme CLECH, Mme COUDURIER, Mme JAFFRELOT, Mme LE GRAËT, Mme LE GUILLY, M. LE PICARD, Mme LE SAUX, Mme MENAGER , Mme OTTOGALLI-MOREL
-------------------	--

**I – Effectifs prévisionnels et organisation pédagogique**

14 élèves partent au collège.

TPS ? (ouverture de places en fonction des effectifs définitifs)	GS : 16	CE2 : 13
PS : 14	CP : 16	CM1 : 9
MS : 20	CE1 : 17	CM2 : 18
RPI : 123 élèves en prévision ( +1 par rapport à 2023-2024)		

Au regard de ces effectifs et sous réserve de leurs modifications, on peut imaginer aujourd'hui que :

- les CE1 seront scolarisés à la fois à Kerfot et Yvias,
- chaque classe sera composée d'un double-niveau.

L'organisation pédagogique qui permet le décloisonnement des CP pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture sera reconduit sous réserve de la reconduction de 1/2 poste ATSEM supplémentaire.

Réponse des mairies : oui

Remerciement de l'équipe enseignante.

Inscription école maternelle : demande pour faire un mot dans la presse et sur le site des mairies pour demander aux parents des enfants de PS de s'inscrire dès à présent et ce avant le 1<sup>er</sup> juin.

Cela permet à l'équipe enseignante de prévoir à la fois l'organisation pédagogique des classes mais aussi de pouvoir proposer aux familles un temps de portes ouvertes individualisé durant le mois de juin.

**II - Évaluation d'École**

## RAPPORT D'ÉVALUATION EXTERNE

*Évaluation des écoles du 9/11 2023-2024*

### Bilan global et perspectives :

Le RPI de Kerfot-Yvias est une structure qui montre un fonctionnement optimal et pérenne : une équipe pédagogique soudée et investie, un travail de qualité avec les partenaires de l'école (parents, mairies), des projets moteurs et inscrits dans une dynamique locale et une cohérence entre les cycles.

Le RPI étant constitué de deux sites, nous avons identifié des identités fortes et motrices pour chacun d'entre eux :

Yvias : Une école dehors et des classes ouvertes

Kerfot : Une école accueillante, inscrite dans son environnement, village, vallée, acteurs.

L'école dans son rapport d'autoévaluation avait soulevé plusieurs axes de travail :

- Une amélioration du bâti
  - Du temps supplémentaire pour répondre à des attendus institutionnels
  - Des accompagnements spécifiques de l'équipe de circonscription
- Ces premiers points pourront être abordés avec les interlocuteurs dédiés (IEN, Mairies)
- L'autonomie des élèves,
  - La mise en réseau d'écoles ayant des projets proches du RPI

En appui sur le rapport d'auto-évaluation du RPI et sur la journée d'observation et d'entretiens, les évaluatrices ont souhaité proposer un axe prioritaire :

*Connaître, vivre et transmettre le patrimoine naturel environnant, en appui sur la mise en place une Aire Terrestre Éducative (ATE) et une labellisation E3D.*

En effet, au regard des actions, projets, et fonctionnements déjà en place, associés aux objectifs d'apprentissages pour les élèves qui y sont travaillés, cette labellisation permettrait :

- de valoriser et coordonner les actions déjà mises en place ;
- de travailler l'autonomie des élèves ;
- de proposer un continuum pour le parcours de l'élève dans sa scolarité ;
- de donner une identité lisible au RPI
- de s'appuyer sur des ressources environnementales, associatives, territoriales et humaines locales

### Conclusion

Le dynamisme de l'équipe soudée du RPI de Kerfot-Yvias est à souligner, la qualité du travail préalable d'auto-évaluation et de l'accueil reçu lors de la visite des évaluatrices nous permettent d'affirmer que ce RPI va développer encore de beaux projets pédagogiques au service de la réussite de tous les élèves.

***L'équipe enseignante envisage de demander, comme conseillé, la labellisation E3D, « école en démarche de développement durable » pour les deux écoles du RPI.***

Le rapport d'évaluation sera prochainement disponible sur educartable.

### III- Projets pédagogiques

Yvias :

- pour rappel les cp ce1 sont allés à la piscine à raison de 12 séances du 7 novembre au 15 décembre.
- Dans le cadre de l'éducation au développement durable, les élèves de maternelle continuent le projet d'école dehors.
- Une intervention d'un éducateur sportif est prévue pour travailler les sports collectifs en dernière période pour les 3 classes.
- Sortie de fin d'année le 13 juin au château de la Roche Jagu avec activités encadrées par des animateurs environnement du site pour les 3 classes .  
Voici les activités programmées : Lychnis, le petit Korrigan pour les PS/MS, Rallye Nature pour les MS/GS, Animaux sauvages de nos jardins pour les CP CE1.

Kerfot :

- La classe de CM1-CM2 est allée visiter le collège Chombart de Lauwe le 4 décembre. Ils ont été accueillis par le principal, le principal-adjoint et le CPE. Ils ont ensuite assisté à des cours avec les 6èmes, ont mangé au self, ont découvert le CDI. Une résidence très appréciée des élèves qui permet de dédramatiser le passage au collège. Le collège a ensuite ouvert ses portes aux parents les 19 et 20 janvier.
- Les CE1-CE2 et les CM1 des deux classes sont allés à la piscine à raison de 9 séances du 9 janvier au 8 février. Les CM2 y sont allés mardi 6 février afin de passer le test nécessaire pour la pratique des activités nautiques. .... l'ont validé.
- Classe de mer du 25 au 29 mars à Port-Blanc sur la commune de Penvenan. Activités prévues : voile et découverte du milieu marin.  
Ce projet est actuellement subventionné par l'Amicale laïque (3 000€), la mairie de Kerfot (1750 €) et potentiellement la région Bretagne ( la réponse de la région devrait arriver le 16 février). Il est demandé à la mairie d'Yvias si elle envisage d'accorder une subvention à ce projet.  
Réponse de la mairie d'Yvias : oui une subvention de 1750 € est accordée.
- Les deux classes profiteront d'une animation environnement proposée par Guingamp-Paimpol Agglo au domaine de la Roche-Jagu.
  - CE1-CE2-CM1 : animaux sauvages de nos jardins
  - CM1-CM2 : faites entrer les insectes
- Tournoi le 28 juin au club de tennis et course d'orientation sur tablettes à l'abbaye de Beauport l'après-midi.

#### **Opérations prévues sur le RPI cette année :**

- La date des photos de classe est fixée au lundi 3 juin.
- L'opération « Lire, c'est partir » est prévue pour le mois de mars : vente de livres à bas prix pour encourager la lecture.
- Une exposition des travaux d'arts visuels pour l'ensemble du RPI est prévue du 16 au 19 avril dans la salle des fêtes de Kerfot. Le vernissage de l'exposition aura lieu le 16 avril.

### IV – Questions diverses

par les parents :

- Une mise à jour du coût de la classe de mer va -t-elle être faite avec la subvention de la mairie d'Yvias et potentiellement celle de la région Bretagne ?

Réponse : en cas de trop perçu , un remboursement sera fait auprès des familles.

- quelques parents se questionnent sur le protocole mis en place suite au plan vigile pirate : plus d'accès dans l'enceinte de l'école. A noter que les écoles environnantes, n'ont pas eu à mettre ce protocole en place.

Ce protocole ne permet plus les échanges avec les enseignantes et limite les échanges avec les enfants sur leur environnement scolaire.

Réponse : A la suite de l'attentat terroriste à Arras, vendredi 13 octobre, le Gouvernement a décidé de rehausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire, celui-ci est toujours d'actualité.

Le plan Vigipirate se traduit par une plus forte sécurisation des écoles et des établissements scolaires.

- Renforcement de la surveillance et contrôle des rassemblements aux abords des établissements ;
- Restriction voire interdiction des activités aux abords des bâtiments ;
- Renforcement de la surveillance aux abords des établissements ;
- Renforcement du contrôle d'accès des personnes et des véhicules.
- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par des adultes ;
- Un contrôle visuel des sacs doit être effectué ; en cas de refus, vous pouvez refuser l'accès à l'établissement ;
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée ; en cas de doute, vous pouvez refuser l'accès à l'établissement.
- Il est demandé à chacun de signaler tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.

Chaque école du territoire est tenue d'appliquer ces mesures. A la mise en place du protocole, n'ayant pas de moyens, ni de temps supplémentaires pour appliquer ces consignes correctement, notamment le contrôle visuel des sacs, nous avons fait le choix d'accueillir les enfants à l'entrée du bâtiment.

Ce choix nous a également permis de répondre à un problème de sécurité rencontré au début de l'année : une porte d'entrée ouverte sans surveillance d'un adulte sur le temps d'accueil (10 minutes le matin).

Aujourd'hui nous constatons, que la séparation parent/enfant à l'entrée du bâtiment est plus rapide et nous n'avons plus de pleurs aux départs des parents lorsque ceux-ci accompagnaient les enfants en classe.

Concernant les échanges avec les enseignantes, les parents ont la possibilité de communiquer via educartable et/ou le cahier de liaison, ou encore en prenant rendez-vous.

- des parents s'interrogent sur la question du gaspillage alimentaire durant le repas de midi. Ce gaspillage est observé durant les services de l'école d'Yvias, et n'est pas relevé à l'école de Kerfot. Cette différence s'explique tout naturellement par la différence d'appétit entre les plus petits et les plus grands ayant une quantité équivalente.

Mme BEST, travaillant à la cantine, se propose d'établir un état des lieux du gaspillage alimentaire afin d'apporter des données plus précises à la mairie dans l'objectif de réfléchir efficacement à cette question du gaspillage, et de pouvoir le limiter.

En attendant, Mme EON propose une modification du service des GS CP CE1 à l'école d'Yvias : les enfants ne seront plus servis directement dans l'assiette, mais ils auront un plat sur leur table et se serviront eux-mêmes. Nous verrons également si cela peut permettre de limiter le gaspillage.

Enfin, la valorisation des biodéchets est posée. La demande de compost est faite, mais plusieurs membres du conseil d'école soulignent le problème des nuisibles attirés par les

biodéchets.

Pour l'instant, la cantine va déjà d'équiper de bacs de tri pour tous les déchets recyclables.

**par les mairies :**

Mme SAMSON-RAOUL, demande l'avis explicite du conseil d'école, concernant les rythmes scolaires. En effet, les communes souhaitant renouveler la dérogation pour une organisation sur 4 jours doivent se prononcer et constituer un dossier en ce sens pour le mois de mars.

Après avoir débattu de la question suivante : « souhaitez-vous maintenir l'organisation des rythmes scolaires sur 4 jours ? », l'ensemble des membres présents du conseil d'école ont voté pour le maintien de la semaine à 4 jours.

Il est à noter, que ce choix de maintenir la semaine à 4 jours ne relève pas d'un choix pédagogique mais des problèmes d'organisation et de financement que demande un rythme scolaire sur 4,5 journées.

Signatures :

Mme Ravily

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Ravily', with a horizontal line underneath.

Mme Frey

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Frey', with a long horizontal line extending to the right.

